Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1527

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Pour que vive le fédéralisme

Lors de la récente conférence internationale sur le fédéralisme, qui s'est tenue à Saint-Gall, les participants ont débattu de l'avenir de cette forme particulière d'organisation de la puissance publique. On y a souligné le fait que, globalement, le fédéralisme gagnait du terrain.

Cette tendance justifie-t-elle que la Suisse se complaise dans l'autosatisfaction? D'un point de vue historique, on peut certes affirmer que notre pays n'aurait pu voir le jour sous une forme centralisée. Napoléon Bonaparte le constatait après l'échec de la République helvétique : «La Suisse est fédéraliste ou elle n'est pas». Les procédures subtiles et la répartition des compétences mises en place en 1848 n'ont pas peu contribué à la constitution progressive d'un sentiment de commune appartenance. Les conservateurs vaincus et meurtris se sont provisoirement repliés dans leurs fiefs cantonaux investis de pouvoirs importants.

Mais une collectivité ne vit pas que de son histoire. Ce qui a fait hier son succès peut demain contribuer à sa perte. Le rôle de l'Etat et la densité de son action - la matière première sur laquelle se construit la structure pyramidale complexe du pouvoir central, des cantons et des communes - ont considérablement évolué. L'équilibre entre les niveaux de pouvoir est perturbé par les nouvelles tâches régulièrement confiées à la Berne fédérale. La croissance inégale de la population sur le territoire creuse l'écart démographique entre les cantons et affaiblit dangereusement le principe démocratique d'«un citoyen, une voix». Et la forte mobilité de la population - on n'habite plus forcément là où on travaille - met en question le découpage initial aussi bien cantonal que communal. Enfin les villes, qui aujourd'hui abritent la majorité de la population et remplissent des fonctions essentielles, restent singulièrement absentes de l'organisation politique du pays.

Ces dernières années, de nombreuses propositions de réforme ont vu le jour: nouveau découpage régional, fusion de cantons, rééquilibrage de la représentation au Conseil des Etats notamment. Plus concrètement, la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons et la réforme de la péréquation financière se veulent une adaptation modeste du fédéralisme aux conditions présentes. Des changements ponctuels n'ont aucune chance de réalisation dans la mesure où des cantons se retrouvent perdants. Car les procédures mises en place en 1848 verrouillent le statu quo au bénéfice des plus petits. Seule une grande négociation, visant à résoudre simultanément tous les problèmes créés par l'héritage fédéral du siècle passé, permettrait de dépasser la logique du jeu à somme nulle et d'imaginer un fédéralisme où chaque canton et la Confédération y trouveraient leur compte. JD

Les villes, qui aujourd'hui abritent la majorité de la population, restent singulièrement absentes de l'organisation politique du pays.

Sommaire

Fondation Suisse solidaire: Les raisons impératives d'un soutien (p. 2)

Prévoyance professionnelle: Savoir prolonger une manif (p. 3)

Génie génétique: Les règles du jeu (p. 4)

Expositions nationales: Quand l'esprit critique était à la peine (p. 5)

Forum: Des jeunes en rade (p. 6)

La vue des Alpes (fin): La philosophie de la vache (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

6 septembre 2002
Domaine Public n° 1527
Depuis trente-neuf ans, un regard différent sur l'actualité